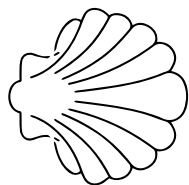


LA COQUILLE



Édition n° 59

Commune de Vandœuvre
Printemps 2024



LA COQUILLE



SOMMAIRE

Éditorial	6
Actualité	8
Vie communale	14
Gens d'ici	36
Commerces d'ici	42
Brèves	48
Informations communales	54
Courrier des lecteurs	68

ÉDITORIAL

Après une pause hivernale attendue et appréciée, votre journal communal est de retour dans vos boîtes aux lettres !

Vous pourrez lire dans cette édition notre article sur la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, avec en illustration une stèle funéraire datant du III^e siècle avant Jésus-Christ, puis continuer la visite culturelle par les lectures aux Maisons Mainou, faire un tour au vide-greniers, toujours aussi réussi, puis pousser la balade jusqu'à la place du village pour admirer le marché de Noël.

Vous pourrez également suivre les prouesses des écoliers de Vandœuvres à la course de l'Escalade, puis aller boire un verre à la fête de l'Escalade de l'école et à celle du club de bridge.

Vous pourrez aussi revivre les bons vœux des autorités, ainsi que le repas des aînés suivi du traditionnel loto.

Vous rencontrerez Mariam Lefebvre et Isabelle Stalder, et nous vous présenterons l'entreprise JMB arrosage. Vous redécouvrirez la boulangerie pour de délicieux brunchs dominicaux, ferez un petit détour par les bords de la Seymaz, pour enfin tout savoir sur le réseau agro-environnemental.

Au nom du comité de rédaction de la *Coquille*, je vous souhaite une excellente lecture et surtout une bonne santé. Prenez soin de vous !

Texte : Véronique Lévêque

ACTUALITÉS



AVANCER AVEC SON TEMPS ! PLANIFICATION DE NOS INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Le temps où notre commune perdait des habitants est révolu. Depuis une dizaine d'années, la population de notre collectivité croît. Elle comptait 2'540 habitants en 2015 et devrait en recenser 3'000 en 2024. Ce sont principalement des familles qui s'installent, créant des besoins nouveaux en matière de prestations et d'équipements publics.

Ces dernières années, cela s'est traduit par une augmentation importante du nombre d'enfants fréquentant l'école primaire communale. À tel point que nous avons dû (re) créer deux nouvelles classes dans le bâtiment de l'ancienne école, qu'il nous a fallu déplacer le restaurant scolaire du centre communal à la salle des combles de l'école et qu'une intendante supplémentaire a été engagée. Tous les espaces disponibles ont été réquisitionnés et certaines salles sont largement mutualisées entre les différents utilisateurs, comme celle de rythmique ou celle de bridge (ou local de vote).

Mais cela ne sera pas suffisant. Nous savons déjà que nous aurons besoin dans les mois et années à venir de salles de classe supplémentaires et de locaux annexes qui leur sont liés, comme les salles pour le parascolaire ou pour les activités organisées par les parents d'élèves. C'est pourquoi l'exécutif communal planche sur des solutions provisoires comme l'installation d'un pavillon scolaire sur le parking de l'Esplanade.

C'est en réalité l'ensemble des prestations communales qui nécessite d'être revisité et

renforcé: propreté (entretien des espaces publics), déchets, sécurité publique, manifestations, service technique, la liste est longue.

Avec le soutien du Conseil municipal, la Commune a déjà pris les devants en renforçant la voirie communale et la police municipale ou avec l'inauguration prévue cette année du nouveau centre de voirie et de pompiers. De plus, nous travaillons depuis plus d'une année à la création d'une crèche de 42 places à la route de Vandœuvres 77, dont les travaux de construction commencent en ce moment même.

Les opportunités foncières pour construire des infrastructures répondant à ces nouveaux besoins sont limitées. Il nous faut donc faire preuve d'opportunisme, comme les exemples précédents l'illustrent. Mais il faut aussi anticiper et planifier. C'est en ce sens que la Commune a élaboré un projet de rénovation de la Maison Olivier et de construction de deux nouveaux bâtiments publics permettant de créer une centralité villageoise autour de l'école. La Maison Olivier pourra ainsi accueillir un poste de police municipale digne de ce nom, les services administratifs communaux destinés au public, ainsi qu'une salle pour le Conseil municipal répondant aux normes de sécurité et d'accessibilité. Les deux nouveaux bâtiments, quant à eux, auraient pour vocation d'accueillir le restaurant scolaire et des salles pour le parascolaire et les associations communales. Ces derniers projets ne sont pas encore définitivement décidés.

Ce sont là quelques pistes parmi d'autres, comme celle de rénover ou de reconstruire le centre communal afin d'en optimiser l'usage et de gagner des surfaces, ou celle d'agrandir l'école pour lui ajouter quelques classes.

C'est à un puzzle et à Tetris que les autorités communales sont appelées à s'adonner ; un jeu où chaque mètre carré est précieux et où chaque besoin est plus prioritaire que le précédent.

Rien n'est (encore) définitif.

Si ce n'est la détermination des autorités communales de prendre ces défis à bras le corps et de formuler des propositions pragmatiques et concrètes pour répondre aux besoins de sa population.

Texte : Laurence Miserez

RÉVISION PARTIELLE DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (STRATÉGIE DE DENSIFICATION DE LA ZONE 5)

Où en est-on de cette révision partielle du plan directeur communal (PDCom), commencée en 2021 ?

Pour rappel (cf. *Coquille* 57, été 2023), l'Office de l'urbanisme (OU) avait refusé notre proposition de stratégie sans périmètre de densification accrue. La commission aménagement du territoire du Conseil municipal a donc retravaillé avec le mandataire urbaniste pour définir des parcelles densifiables. Se basant sur les critères déjà retenus lors des travaux menant au premier dépôt du projet de révision de la stratégie de densification, et souhaitant également préserver des quartiers de la commune déjà fortement touchés et dégradés par des constructions denses et peu respectueuses de la qualité et de l'harmonie de l'environnement, la commission a donc défini, après deux séances en juin 2023, des parcelles qui pourraient entrer dans les périmètres de densification accrue. Cette proposition a été à nouveau soumise à l'OU qui, exigeant subitement, et contrairement aux réglementations légales, un taux minimum de mètres carrés de la zone 5 à inclure en périmètre de densification accrue, l'a finalement validée.

Le Conseil municipal dans son ensemble a pu, fin août 2023, prendre connaissance de ce projet lors d'une séance élargie, afin d'obtenir un aval du Conseil avant de continuer le processus qui mène à la validation par le Conseil d'État du plan directeur.

Une séance publique, le 10 octobre 2023, a lancé la consultation publique qui a couru

jusqu'à mi-novembre. Nous avons reçu une dizaine de commentaires à l'issue de cette consultation, auxquels la commission a répondu fin décembre. Enfin, mi-janvier 2024, le conseiller d'État en charge de l'aménagement du territoire nous a écrit pour nous confirmer que notre stratégie de densification de la zone 5 était conforme au plan directeur cantonal ainsi qu'aux directives cantonales en la matière et que nous pouvions présenter la résolution au vote du Conseil municipal. Ceci a été fait lors de la séance du Conseil du 26 février 2024 et, à l'heure où j'écris ces lignes, je ne peux pas préjuger du résultat. Quoi qu'il en soit, une fois la résolution votée, elle passe encore la dernière étape de validation formelle par le Conseil d'État, approbation qui fixe l'entrée en vigueur du nouveau plan directeur communal. Ceci devrait aboutir dans le courant du printemps 2024.

Cette stratégie de densification a suscité des remarques et des oppositions de certains habitants, à l'instar de la précédente stratégie qui avait également fait l'objet d'une levée de boucliers de certains Vandœuvriens. Tous ceux qui ont travaillé sur ce projet, à savoir les autorités communales et l'urbaniste mandataire, l'ont fait dans un seul souci : préserver le patrimoine paysager et environnemental de la commune, défendre l'intérêt public tout en se conformant aux exigences cantonales, soit légales soit en matière de politiques publiques. Tout est affaire de pesée d'intérêts. Le résultat ne peut pas satisfaire tout le monde, des intérêts privés peuvent entrer en contradiction avec la volonté communale, mais les autorités de la

commune ont longuement cherché à équilibrer autant que faire se peut ces antagonismes et mis en avant l'intérêt public général quand cela s'avérait nécessaire.

Il est utile de préciser que, en matière d'aménagement du territoire, les communes genevoises n'ont pas d'autonomie et qu'elles doivent impérativement respecter les lois et directives cantonales. L'élaboration d'un plan directeur communal est demandée pour donner une ligne directrice, indiquer une intention à l'égard du Canton quand il doit décider d'autoriser ou non telle construction ou telle modification du territoire communal (déclassement de zone, par exemple). Ce PDCom n'a pas de valeur légale et est sujet à évolution. Pour autant, avec ce nouvel article 59 al.4 LCI, qui impose de prévoir des périmètres de densification accrue dans les PDCom, le Canton a donné un peu plus de poids aux communes concernant les dérogations d'IUS (indice d'utilisation du sol). Une dérogation ne pourra désormais être octroyée que dans les parcelles placées en zone de densification accrue, pour autant qu'elle soit sollicitée et que le projet respecte les conditions du PDCom en termes d'insertion dans le quartier, entre autres. Dans les autres périmètres, aucune dérogation ne sera acceptée, ce qui ne signifie pas que la parcelle ne pourra pas être densifiée (30 % d'IUS en THPE sur une parcelle de 5'000 m² peuvent correspondre à la construction de 20 appartements en remplacement d'une seule villa, par exemple, ce qui densifie la parcelle sans demande de dérogation d'IUS). Grâce donc à cette nouvelle stratégie de densification, la Commune a une meilleure maîtrise de sa planification et pourra compter sur un meilleur respect des mesures prévues dans son PDCom.

Il est enfin à relever que l'Office des autorisations de construire, conformément à ses engagements oraux en juin 2023 et malgré la fin du délai de révision des PDCom, n'a délivré aucune autorisation de construire qui sollicitait une dérogation à l'IUS, sachant que notre stratégie et nos périmètres de densification accrue n'étaient pas encore définis (cf. *Coquille* 57).

La commune de Vandœuvres est désormais parée pour accompagner au mieux les changements inéluctables qui impacteront son territoire comme celui du canton de Genève.

Texte : Laurence Miserez

VIE COMMUNALE



WEEK-END CULTUREL À VANDŒUVRES

CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA FONDATION HARDT POUR L'ÉTUDE DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

La conférence annuelle de la Fondation Hardt s'est tenue le vendredi 13 octobre 2023 dans la salle de l'Orangerie, chemin Vert à Vandœuvre.

Le thème traitait des espaces de savoir dans l'Antiquité, espaces de savoir illustrés par une stèle funéraire de Ptolémée le Géomètre, du III^e ou II^e siècle avant J.-C., exposée au Musée d'art et d'histoire de Genève.

Cette stèle représente une salle de classe où l'on peut deviner une table de calcul au mur. Le professeur enseigne donc la géométrie, probablement à un élève qui serait aussi un esclave, et cet espace de savoir est proche du théâtre et du jeu.

Durant une heure de conférence, le public présent a été emporté dans l'Antiquité grecque et romaine avec passion et intérêt par le professeur Daniel Anderson.

Le bilan 2023 de la Fondation Hardt est très positif, avec un cycle de conférences sur la philosophie antique dont la conférence inaugurale a eu lieu à la Fondation.

Différentes facultés, dont celles de droit, de sciences et de médecine dentaire, ont choisi la Fondation pour y tenir des colloques et des journées de rencontre, de réflexion ou de travail.

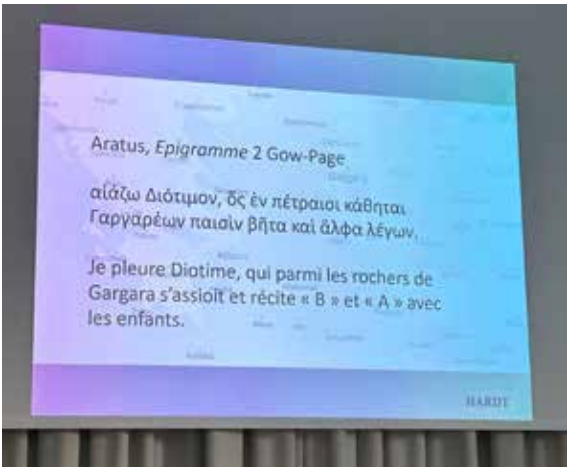
En 2023, 142 hôtes de 17 pays différents ont pu profiter de la bibliothèque extraordinaire de la Fondation et de ce magnifique lieu d'étude.

Le comité et la direction ont en outre été renouvelés l'année dernière et le prix de la Fondation 2023 attribué à Emanuele Pinto pour son travail de maturité sur la description, la transcription et l'analyse du codex Bodmer 86.

Le codex est une adaptation latine du poème épique d'Homère, copié sur papier au XIV^e siècle. Il a été écrit en gothique semi-cursive, par un seul copiste, probablement dans la région de Naples. Certaines initiales sont peintes, et l'une d'elles montre une muse vêtue d'une robe parsemée d'étoiles d'or et tenant une épée à la main.

La Commune de Vandœuvre adresse ses vœux de succès à la Fondation Hardt pour cette année.

Texte : Claire Huyghues-Despointes
Photographies : @Fondation Hardt,
www.fondationhardt.ch,
Claire Huyghues-Despointes



WEEK-END CULTUREL À VANDŒUVRES LECTURE AUX MAISONS MAINOU

Le samedi 14 octobre 2023, la Fondation Johnny Aubert-Tournier et l'association culturelle « Coing culture » ont proposé deux lectures à la Fenièvre, route de Pressy 48.

Cette salle des Maisons Mainou, très joliment rénovée et comble à cette occasion, a accueilli tout d'abord une lecture de Marcovaldo, d'Italo Calvino, pour le centenaire de la naissance de l'auteur.

Ce recueil de vingt nouvelles raconte les saisons d'une famille campagnarde exilée en ville pour subsister. Le texte lu par Christian Robert-Charrue nous livre un personnage rêveur dans un style plein d'humour et de poésie.

Puis, en deuxième lecture, venait un extrait d'un roman de Rachid Benzine sur la radicalisation, lu par Lucie Ryckewaert et Nicolas Rinuy.

Cette soirée intense et intéressante fut une réussite et la magie de la Fenièvre a contribué à ce succès.

Dans le cadre de leur quatrième concours d'écriture pour le théâtre, la Fondation Johnny Aubert-Tournier et les Maisons Mainou ont récompensé en 2023 Aline Cosson pour son texte intitulé « Colère ». Ce concours a rencontré un réel engouement et la lauréate sera accompagnée par la Fondation pour la promotion de son œuvre et sa création sur scène.

Texte : Claire Huyghues-Despointes
Photographies : @Maisons Mainou,
www.maisonsmainou.ch,
Claire Huyghues-Despointes



VIDE-GRENIERS 4 NOVEMBRE



Photographies : Talia Freitas

Photographies : Melvin Provini

TOUT LE MONDE A TROUVÉ SON BONHEUR AU MARCHÉ DE NOËL DE VANDŒUVRES 24-25 NOVEMBRE

Comme l'a si bien dit un journal d'outre-Saône : « Le millésime 2023 suscite l'euphorie chez les vignerons suisses ». Nous ne parlerons pas d'euphorie (comme tout vigneron modeste n'ira pas dire que son vin est le meilleur !), mais l'édition 2023 du marché de Noël a à nouveau tenu ses promesses.

Pour cette troisième édition organisée par l'actuel comité, nous avons pu compter sur les succès passés pour offrir aux Vandœuvriennes et Vandœuvriens un marché dynamique et engageant. En remettant l'ouvrage sur le métier à la fin de l'été, nous étions convaincus que le concept de proposer aux habitantes et habitants un moment de convivialité plus intime le vendredi soir s'inscrivait parfaitement dans l'esprit de notre marché de Noël : un marché familial, inclusif et intergénérationnel.

Malgré une météo peu clémente le vendredi, la foule était présente et nous la remercions de sa confiance. La soirée a été un succès autant pour les enfants, émerveillés par les tours du magicien ou se défoulant sur la piste de danse installée dans le carnotzet de l'Auberge, que pour les grands qui ont pu partager un moment convivial sous la grande tente. Certains ont été pris de court par des stands qui n'ouvraient que le samedi, et nous nous efforcerons de mieux communiquer l'an prochain.

Un temps propice aux vendanges était en revanche au rendez-vous pour le marché du samedi. Les traditionnels vin chaud et jus

de pomme chaud offerts par le comité ont accueilli les visiteurs avec des odeurs de girofle, de cannelle et d'orange qui nous replongent dans les souvenirs de notre enfance, et tous les ingrédients étaient réunis pour une magnifique journée. Certains élus locaux ont aussi profité de l'occasion pour prendre un bain de foule, et nous les en remercions. Malgré une fréquentation légèrement en baisse par rapport à 2022, visiteurs et exposants ont pu faire une belle récolte. La qualité des stands est d'ailleurs à célébrer, comme les années précédentes, et fait la fierté de notre marché. L'atelier bricolages pour les petits, le spectacle de magie et les deux concerts dans le Temple ont également contribué à rendre cette journée inoubliable. Toutes les activités ont rencontré un grand succès et nous remercions tous les intervenants pour leur collaboration et leur enthousiasme. Quant à nous, nous attendons avec impatience de retrouver notre charmante place du village l'année prochaine.

Au Président du comité d'organisation de conclure : « C'est un plaisir de travailler avec les membres du comité, qui apportent enthousiasme, diversité et créativité. Le soutien de la Mairie est sans faille, et nous tenons à remercier toute son équipe ainsi que nos concitoyens pour leur fidélité. »

**Texte et photographies : Comité
d'organisation du marché de Noël,
marchedenoelvandoeuvres@gmail.com**



COURSE DE L'ESCALADE

24-25 NOVEMBRE

Cette année, nous avons eu la chance de pouvoir participer au programme Sant«e»scalade afin de nous entraîner pour la très célèbre course de l'Escalade ayant lieu au mois de décembre.

Chaque jeudi à 11h30, pendant huit semaines, l'équipe enseignante rassemblait les élèves inscrits et motivés et commençait les échauffements.

Après l'échauffement, les élèves se classaient dans l'une des trois catégories : les plus rapides, les moins rapides et les plus lents en fonction de leur endurance.

Le parcours passait par le parc de Vandœuvres, descendait vers le cimetière, longeait la grande route de Choulex et les élèves rentraient finalement à l'école.

Pour finir, l'équipe enseignante clôturait l'entraînement avec un petit cours sur l'alimentation.

Après l'entraînement, les enfants étaient encadrés par le parascolaire ou par leurs parents.

Au nom de tous les élèves inscrits, nous remercions la Commune de Vandœuvres d'avoir financé nos inscriptions à la course de l'Escalade, mais également l'équipe enseignante et les accompagnateurs pour avoir encadré les entraînements.

Texte : Les 7P-8P de la classe de Joana Reyes, école de Vandœuvres

RESULTATS

Filles	Garçons
Poussines A8	Poussins A8
1. De Blonay Valentina (182)	1. Bille Antoine (33)
2. Zinger Sofia (184)	2. De Loustal Philippe (40)
3. Jacquier Sofia (329)	3. Besserie Jean (56)
Poussines A9	Poussins A9
1. Vauthier Gabrielle (270)	1. Bonnin Marc-Emmanuel (279)
2. Lips Alicia (289)	2. Moses Kiran (525)
3. André Raventos Maria (311)	3. Cumming Samuel (697)
Poussines B6	Poussins B6
1. Simone-Pont Ginevra (355)	1. De Saint-Pierre Arthur (649)
2. Durman Sienna (445)	2. Ellan Ayaan (666)
3. Moses Mira (465)	3. Gros Nathanaël (696)
Poussines B7	Poussins B7
1. Darbon Alyssa (305)	1. Guiraud-Caladou Koji (246)
2. Eggly Lavinia (374)	2. Colin Nolan (428)
3. Liechti Aliénor (428)	3. Steen Nik (481)
Cadettes B	Ecoliers A
1. Haeberli Charlotte (149)	1. Templier Adrien (256)
2. Lavizzari Elisa (242)	2. Smith Oscar (425)
3. Steen Kiana (300)	3. Seilern Ludovic (496)
Ecolières A	Ecoliers B10
1. Philippe Lucile (170)	1. De Sainte Marie Charles (10)
2. Cimir Ela (186)	2. Gouveia Renard Thomas (80)
3. Struye De Swielande Alba (255)	3. Gouveia Renard Noah (90)
Ecolières B10	Ecoliers B11
1. Esteve Luna (197)	1. Habis Oscar (101)
2. Raffour Sybille (390)	2. Lambillon Edouard (213)
3. Ielpo Apolline (458)	3. Steen Kian (307)
Ecolières B11	
1. Lambillon Margaux (264)	
2. Krieger Robert Emma (429)	
3. Mora Alexandra (484)	

FÊTE DE L'ESCALADE 12 DÉCEMBRE

C'est malheureusement sous une pluie battante que s'est tenue la traditionnelle fête de l'Escalade, sous le parvis de l'école. Quelques tentes placées dans le préau permettent aux familles de déguster à l'abri la fameuse soupe, concoctée par les enfants et les enseignants. Face au mur de l'enceinte, les boissons servies par les autorités communales et, trônant sous l'escalier, majestueuse, la magnifique marmite en chocolat, attendant d'être cassée au cri de : « Ainsi périssent les ennemis de la République ! »

Au préalable, les enfants, parés pour l'occasion de leurs déguisements, ont entonné les traditionnels chants de l'Escalade, cette année à l'intérieur de l'école, sous la direction d'une panthère tigre suscitant les applaudissements des parents émerveillés par la prestation de leurs bambins.

Malgré le temps, tous ont passé un excellent moment et se donnent rendez-vous l'année prochaine.

Texte : Eric Provini

**Photographies : Véronique Lévêque,
Eric Provini**



ESCALADE DU CLUB DE BRIDGE

La traditionnelle fête de l'Escalade a été célébrée le jeudi 14 décembre au club de bridge de Vandœuvres.

Grâce à l'implication sans faille, depuis des années, de Janine et Michel Hagmann, le tournoi du jour a rassemblé 6 tables, soit 24 personnes, au centre communal pour un après-midi frénétique de cartes, suivi de la marmite accompagnée d'un délicieux goûter.

Le discours historique de Michel, toujours renouvelé, fut brillant et largement applaudi !

Le club accepte les joueurs de tous niveaux dans une ambiance conviviale et très agréable. Si vous désirez vous initier au jeu de bridge, n'hésitez pas à contacter le club !

Contact :

Club de Bridge, Michel Hagmann, Président,
mjhagmann@bluewin.ch

Texte et photographies :

Claire Huyghues-Despointes



RENCONTRE ENTRE LES ENFANTS DE LA GARDERIE LES MILLE ET UNE PATTES ET LES ÉLÈVES DE 5-6P

Nous avons eu le plaisir de partager un moment convivial autour de la confection de biscuits et de bricolages de Noël.

Les grands ont tout de suite pris leur rôle d'aînés très à cœur en guidant les petits dans ces différentes activités.

Pour terminer cet événement à la fois gourmand et pailleté, les enfants se sont regroupés pour prendre une photo souvenir de cette belle rencontre entre petits et grands.

Texte et photographies :
Aurelia Guingand, enseignante 5-6P,
école de Vandœuvre, Fabienne Déruaz,
éducatrice responsable et directrice,
garderie d'enfants Les Mille et une Pattes
(2-3 ans), route de Pressy 2,
faderuaz@hotmail.fr



VŒUX DES AUTORITÉS 11 JANVIER 2024

Que de monde ce soir à Vandœuvres pour la soirée des vœux du Maire ! Plus de 200 habitants de la commune étaient présents à cette manifestation, sans oublier la présidente de l'Association des communes genevoises et plusieurs conseillères ou conseillers administratifs de la région Arve et Lac, ainsi que les représentants de la police genevoise et de la Compagnie 302 des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandœuvres.

Après un discours compendieux et très applaudi de Madame le Maire, Laurence Miserez, vient l'accueil des nouveaux habitants, qui ont reçu chacun un pot de miel issu des ruches du parc de la Mairie. Nous sommes tous heureux d'apprendre que nos abeilles ont produit 53 kilos de miel en 2023.

Le délicieux dîner fut apprécié dans une ambiance chaleureuse et amicale, la traditionnelle galette des Rois couronnant les monarques de ce bon moment partagé.

Meilleurs vœux pour l'année 2024 !

Texte : Claire Huyghues-Despointes
Photographies : Véronique Lévêque,
Melvin Provini, Christophe Genoud,
boîte à selfies



REPAS ET LOTO DES AÎNÉS

24 JANVIER

Sur le coup de midi, par un beau soleil et une température particulièrement clémente pour un mois de janvier, près d'une centaine de nos aînés se sont rendus à la salle des combles de l'école où, comme de tradition, ils étaient invités par nos autorités communales à déjeuner et à tenter leur chance au Loto.

Aussitôt arrivés, les uns prennent place à côté d'amis de longue date, d'autres au hasard des sièges disponibles autour des belles tables joliment dressées et fleuries pour l'occasion: un joyeux brouhaha de conversations s'installe et s'intensifie rapidement, égayant l'atmosphère.

Madame Laurence Miserez, notre Maire, adresse la bienvenue à tous, saluant au passage deux de ses prédécesseurs, Mesdames Kuffer et Hagmann, que le public applaudit chaleureusement.

Un repas digne de grandes tables, préparé sous la houlette de Monsieur André Vidonne, que beaucoup apprécient depuis fort longtemps, est servi aux convives par une brigade de jeunes Vandœuvriens aussi efficaces qu'aimables.

Après le dessert, Madame Miserez regagne la tribune pour conduire trois parties successives de loto ; à chaque tirage de numéro, les exclamations de déception ou de satisfaction fusent de toutes parts.

En fin de compte, les heureux détenteurs de quines, doubles quines ou cartons sont récompensés par de beaux prix, offerts par des

commerçants de la commune, allant notamment du four à raclette aux instruments de bricolage, en passant par de superbes bouquets de fleurs (qu'une des lauréates, qui se reconnaîtra, aura l'amabilité de faire porter à la Maison de Pressy), sans oublier l'attribution à chacun des neuf gagnants d'un ou deux cartons de succulents œufs frais du terroir, dotés par une exploitation agricole bien connue de tous à Vandœuvres.

Au plaisir de se retrouver l'an prochain !

Texte : Jean Peyer
Photographies : Véronique Lévêque, Talia Freitas, Christophe Genoud





GENS D'ICI

MARIAM LEFEBVRE BIJOUX MORA

Que dire de Mariam ? Une boule d'énergie, toujours en train d'imaginer, d'inventer et de rendre ses rêves réalisables.

Cette magnifique jeune femme, maman de deux enfants, habite Vandœuvres depuis trois ans. Elle s'est tout de suite investie dans sa commune et je suis aujourd'hui ravie de vous faire découvrir ses multiples talents.

Depuis toujours, Mariam aime dessiner, des bijoux mais pas que...

Tout d'abord créatrice de bijoux intemporels, elle imagine un concept maman/enfant, c'est-à-dire la même pièce déclinée en deux tailles, puis des bijoux réversibles en or émaillé.

Sa marque mora, qui signifie « perle » en perse, est épurée et n'utilise que des matières nobles, mais avec des touches colorées, originales et audacieuses.

Et ce n'est pas la seule corde à son arc puisqu'elle peint aussi avec talent des tableaux abstraits. Son inspiration lui vient la nuit, dans la paisible quiétude de son foyer, où elle trempe ses doigts dans les couleurs pour voir le matin, sur la toile, surgir les résultats de ses créations nocturnes.

Nul doute que vous aussi serez sous le charme. Ses bijoux sont à découvrir sur son site www.mora-geneva.ch, sur lequel vous pouvez la contacter directement si vous le désirez, afin de réaliser un bijou unique qui reflétera votre âme.

Alors faites-vous plaisir.

Texte : Véronique Lévêque
Photographies : @Mora Geneva,
www.mora-geneva.ch



ISABELLE STALDER ET LES VAND'ŒUVRIENNES

Au début des années 1940, quand les hommes ont été appelés à servir dans l'armée pendant la guerre, les femmes genevoises s'organisent pour se soutenir mutuellement et assurer le fonctionnement de leurs domaines. Des groupes des femmes paysannes se forment alors dans presque toutes les communes et se rassemblent dans l'Union des paysannes et femmes rurales genevoises. C'est dans ce contexte que le groupe des Paysannes de Vandœuvres voit le jour en 1944, avec le but d'appuyer la paysannerie et d'encourager la consommation de produits locaux.

Ces dernières années, l'association était surtout connue pour les délicieuses pâtisseries confectionnées par ses membres et vendues lors des manifestations communales, comme les Promotions ou le 1^{er} Août. Par le passé, ses membres faisaient une grande variété de bricolages, comme du cartonnage, du tricot, de la peinture paysanne, du point de croix, entre autres. Elles organisaient des événements comme les « spaghetti-party » qui rassemblaient tout le village pour le plaisir des retrouvailles.

En 1999, Isabelle Stalder devient la présidente (ou « répondante », comme elle préfère être appelée) de cette association communale. Horticultrice et fleuriste de formation, petite-fille d'agriculteur et très attachée au village où elle arriva dans les années 1960, pour elle, il était « important d'en faire partie ». Alors que sa mère et sa belle-grand-mère en étaient membres, elle s'y investit quand ses enfants sont encore petits. Souvent, elle entendait : « Maman, on peut manger ce qu'il y a sur la table ? » et, parfois, elle constatait trop tard que les pâtisseries étaient déjà entamées.

À la suite de sa formation et d'expériences professionnelles au Canada et en Australie, elle nous enchante depuis 35 ans avec des compositions florales dans les marchés de Rive et de la place de la Navigation aux Pâquis. Nombreuses sont les anecdotes liées à ces années. Les enfants, à qui elle a l'habitude d'offrir les restes de fleurs, lui demandent souvent : « Isabelle, tu as une petite fleur pour moi ? ».

Elle déplore le fait que, quand elle a commencé son apprentissage, il y avait 45 à 50 horticulteurs à Genève, alors qu'actuellement il n'en reste que cinq. Isabelle travaille avec un horticulteur qui cultive depuis plusieurs générations des fleurs à Vésenaz. « Travailler avec la matière qui est produite ici, pour moi, c'est très important », dit-elle, et ses clients sont très attachés aux produits locaux. Elle n'a pas une fleur préférée mais, à chaque saison, la première fleur qui arrive sur le marché (comme les premières tulipes), c'est le bonheur pour elle.

Avec une majorité de membres sans lien direct avec les domaines agricoles, le groupe est renommé « les Vand'Œuvriennes » il y a quelques années et quitte l'union de paysannes en tant que groupe. L'association aurait fêté ses 80 ans cette année, mais c'est avec regret qu'elle cesse de fonctionner, faute de personnes intéressées à y participer. Un grand merci à ces femmes engagées qui ont tant œuvré pour la paysannerie et la vie communale.

Texte : Eugenia Riccio

**Photographies : Vincent Stalder,
Liliane Waechter**



COMMERCES D'ICI



EPICERIE • TEA-ROOM
DE VANDOEUVRES

Boulangerie · Pâtisserie

JMB ARROSAGE AUTOMATIQUE SÀRL

JMB Arrosage automatique Sàrl, une entreprise basée dans la commune de Vandœuvres et spécialisée dans la conception, l'installation et la maintenance de systèmes d'irrigation, est ravie d'annoncer sa certification B Corp™.

En tant que B Corp, JMB Arrosage automatique fait partie des entreprises qui mènent un mouvement mondial en faveur d'une économie plus inclusive, équitable et régénératrice. L'entreprise se mobilise pour avoir un impact positif sur toutes les parties prenantes : collaborateurs, communautés, clients et environnement.

Fondée sur des valeurs combinant l'efficacité suisse et une approche sociale et écologique, JMB Arrosage automatique s'efforce de fournir des solutions éco-réfléchies à ses clients. Soucieuse de minimiser son impact sur l'environnement, l'entreprise utilise du matériel labellisé et reconnu pour maximiser l'efficacité de ses systèmes.

Tout est mis en œuvre pour comprendre les besoins uniques de chaque client et adapter les solutions, pour garantir une distribution d'eau précise et économe en ressources.

Texte et photographies :
Jean-Marie Beaud, Sophie Courtin,
JMB Arrosage automatique Sàrl,
www.jmbeaud.ch



OÙ BRUNCHER À VANDŒUVRES ?

La Boulangerie de Vandœuvres, à la route de Meinier 8, invite petits et grands gourmands à venir partager un brunch du boulanger et passer un moment de détente en toute convivialité.

Tous les dimanches, dans un endroit sympathique, différents choix de spécialités gourmandes vous y sont proposés.

Uniquement sur réservation.

Ce week-end, c'est décidé... vous brunchez à volonté !

Boulangerie – Pâtisserie – Tea-room de Vandœuvres, tél. + 41 22 794 25 85

Heures d'ouverture :
lundi au jeudi de 8h00 à 17h00,
dimanche de 8h00 à 15h00

SPECIAL BRUNCH

A PARTIR DE 10H JUSQU'À 13H30

DANS VOTRE BOULANGERIE DE VANDŒUVRES
... UNIQUEMENT LES DIMANCHES ...



TOAST AVOCAT



VIENNOISERIES



CRÊPES



CHARCUTERIE



PANCAKES



FROMAGES

UNIQUEMENT SUR RESERVATION 022 794 25 85

On vous attend nombreux !

*Tarif réduit pour les enfants.
Pour les moins de 3 ans c'est gratuit*

BRÈVES



RENATURATION DE LA SEYMAZ, SECTEUR BEL-AIR TRAVAUX FORESTIERS

Les travaux forestiers préparatoires se sont déroulés à satisfaction, sous l'œil curieux des promeneurs et riverains.

En prévision des travaux de renaturation et d'amélioration de l'habitat piscicole dans la Seymaz, prévus à l'été 2024, le Canton de Genève a procédé à des travaux forestiers préparatoires qui ont eu lieu le 11 janvier 2024.

L'abattage de quelque 50 arbres a permis :

- d'éliminer certains spécimens dangereux en raison de leur état de dépérissement ou de déstabilisation ;
- de réaliser quelques accès au cours d'eau à travers le cordon boisé pour les besoins du chantier ;
- d'effectuer des travaux de suppression de consolidations ou remblais hétéroclites et de renaturation des berges.

Pour ne pas endommager les arbres existants, préserver les propriétés privées et éviter de forts impacts sur les sols agricoles et forestiers, un hélicoptère a été engagé pour effectuer la majeure partie des abattages et le débardage du bois.

L'intervention a nécessité une douzaine d'assistants de vol et spécialistes grimpeurs, un chef d'équipe et un pilote d'hélicoptère. Une centaine de rotations a été nécessaire.

Les branches laissées sur place seront réutilisées ultérieurement dans la forêt comme structures pour la faune. Les troncs ont été valorisés sous forme de plaquettes pour alimenter la chaufferie au bois du Centre horticole de Lullier.

**Texte : Jenifer Schlup, chargée de projets,
Office cantonal de l'eau (OCEau),
www.ge.ch/organisation/office-cantonal-eau-oceau**



RÉSEAU AGRO-ENVIRONNEMENTAL CHOULEX-COLOGNY-VANDŒUVRES

Le Réseau agro-environnemental (RAE) de Choulex-Cologny-Vandœuvres (CCV) a vu le jour en 2015, à l'initiative d'exploitants agricoles regroupés en association et soutenus par l'état de Genève et les communes. Il a pour but d'augmenter les qualités écologiques de l'espace agricole et de favoriser des espèces cibles et caractéristiques de la région. La principale mesure, qui s'inscrit dans la politique agricole suisse, est la mise en place de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB). Les SPB peuvent être constituées de prairies extensives, de jachères, de haies arborées ou arbustives accompagnées de bandes herbeuses extensives, de pâturages extensifs ou encore de surfaces spécifiques pour l'avifaune. De plus, elles sont entretenues de manière à favoriser la faune et la flore (fauche alternée, maintien de surfaces refuges, mise en place de petites structures, etc.). Le RAE encourage également la plantation d'arbres ou d'arbustes.

Le RAE CCV regroupe aujourd'hui 11 exploitations, pour un total de plus de 70 ha de SPB exploités selon ces principes, représentant 16 % des surfaces agricoles des trois communes.

Un suivi biologique mené par le Canton a permis d'évaluer la diversité des espèces d'oiseaux, de papillons de jour et d'orthoptères (grillons, criquets et sauterelles). Globalement, les résultats sont positifs et montrent que la qualité biologique de l'espace agricole s'est améliorée depuis 20 ans. Cette évolution n'est pas anodine, alors que globalement la biodiversité s'étiole, que ce soit sur le Plateau

suisse et au-delà. Cela démontre la portée des efforts menés par les agriculteurs de la région.

Très arboré, le périmètre du RAE CCV abrite une diversité moyenne parmi les insectes recherchés, car ils sont plus liés aux milieux ouverts. Au niveau des oiseaux, ce sont principalement les espèces du bocage (rougequeue à front blanc, rossignol philomèle) ou des vieux arbres à cavités (chevêche d'Athéna, huppe fasciée) qui sont présentes dans la région. Les deux dernières espèces citées sont menacées à l'échelle nationale. On note également des oiseaux nicheurs liés aux bâtiments agricoles, tels que l'effraie des clochers, le faucon crécerelle ou les hirondelles de fenêtre et rustique.

Afin de garantir la fonctionnalité écologique de ces habitats ainsi que la qualité du foin récolté dans les prairies extensives, il est important de rappeler que toutes les surfaces de promotion de la biodiversité font partie intégrante des exploitations agricoles de la région. Ainsi, elles sont à respecter au même titre que les cultures de production. Elles ne doivent pas être empruntées ou fréquentées à des fins de promenade ou de loisirs (chiens compris).

Texte : Bertrand Favre, président du Réseau agro-environnemental Choulex-Cologny-Vandœuvres et Christian Meisser, Viridis (mandataire)
Photographies : @Cédric Pochelon, @Christian Meisser, Viridis,
www.viridis-environnement.ch



INFORMATIONS COMMUNALES



CHÉQUIER CULTURE 2024 OFFREZ-VOUS LA CULTURE À PRIX RÉDUIT !

Nous vous rappelons que la commune de Vandœuvres est partenaire de l'action Chéquier culture, qui encourage l'accès à la culture pour toute personne de 21 à 64 ans, non étudiante, disposant de revenus modestes.

Le Chéquier culture 2024 contient six chèques de fr. 10.-, que les bénéficiaires peuvent employer individuellement ou cumulés pour faire diminuer de fr. 10.- à 60.- le prix de spectacles et de diverses activités culturelles. Ils peuvent également être utilisés en paiement partiel ou total du billet d'un invité, à condition d'être présent. Les chèques sont nominatifs (une carte d'identité peut être demandée), intransmissibles et valables durant l'année en cours. Ils peuvent être utilisés directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions et événements partenaires (théâtres, cinémas, concerts, festivals, expositions).

Les chéquiers peuvent être retirés gratuitement à la Mairie, durant les heures d'ouverture, sur présentation de la lettre d'attribution du subside (groupes 1 à 3 ou 100 %) ainsi que d'une pièce d'identité valable. Un chéquier par personne et par année, dans la limite du stock disponible.

www.geneve.ch/fr/themes/culture/culture-toutes/mesures-tarifaires



**CHÉQUIER
CULTURE**

théâtre
danse
musées
cinéma
musique

**Recevez
60 francs
pour vos
sorties
culturelles**

Informations et conditions d'octroi sur
www.ville-geneve.ch/chequier-culture

Genève,
ville de culture
www.ville-geneve.ch/chequier-culture

VILLE DE
GENÈVE

LE TRI DES DÉCHETS EST UN DÉFI DE TOUS LES JOURS

Saviez-vous que la poubelle des ménages genevois contient plus de 50 % de déchets qui pourraient être triés ? Parmi ceux-ci, il reste encore 9 % de papier, 5 % de verre et 33 % de déchets de cuisine ! C'est absurde lorsqu'on sait que ces déchets peuvent facilement être triés.

Afin de sensibiliser la population à mieux trier, les communes et l'état de Genève ont lancé une campagne de communication : C'est pourtant facile de ne pas se tromper. L'enjeu ? Expliquer pourquoi il est important de trier. En effet, nos déchets sont des ressources locales ; leur recyclage permet de préserver les ressources naturelles et d'économiser l'énergie.

Les déchets de cuisine étant composés à 90 % d'eau, c'est une aberration de les brûler ! Triés, ils produisent du compost, un engrais de qualité, et fournissent de l'électricité aux ménages.

C'est l'occasion de vous rappeler qu'une levée porte-à-porte hebdomadaire des déchets de cuisine, distincte de celle des déchets verts, est opérationnelle à Vandœuvres, les mercredis.

Comment cela fonctionne ? Les sacs compostables sont à déposer dans un conteneur réglementaire 140/240 L, en vente à la Mairie au prix de fr. 25.-, ou dans les conteneurs prévus à cet effet aux écopoints ou aux divers points de collecte de la commune.

Les conteneurs doivent être placés en bordure de la voie publique, la veille de la levée dès 18h30 ou le jour de la levée avant 6h00 et rentrés rapidement après celle-ci.

Dans la limite du stock disponible, la Commune distribue gratuitement des P'tites poubelles vertes. Venez récupérer la vôtre sans plus attendre !

Le verre ne brûlant pas, son recyclage soulage nos décharges ; le verre mis à l'incinération produit des mâchefers qu'il faut ensuite stocker.

Vous avez des questions sur le tri ? Où trouver les écopoints ?

www.vandoeuvres.ch/informations-pratiques/dechets/
www.trionsmieux.ge.ch

mais que font ces déchets dans ce sac poubelle?

leur place est ici

P'tite poubelle verte et sacs compostables disponibles dans votre commune.

c'est pourtant facile de pas se tromper

Les communes et l'Etat de Genève



TRAITEMENT DES DÉCHETS DE JARDIN

Les matières plastiques n'ont rien à faire dans l'environnement.

Encore trop souvent, des plastiques finissent dans les champs ! Le tri à la source est donc indispensable et nous avons besoin de vous.

Les déchets verts de votre commune sont traités localement selon la méthode du compostage en bord de champs. Ce traitement, confié à des agriculteurs de la région, permet de recycler et de valoriser vos déchets de jardin dans les champs des exploitations agricoles voisines.

Cependant, la qualité du compost produit dépend en grande partie du type de déchets à traiter.

Pour que ce traitement écologique et économique se poursuive dans l'intérêt de tous, nous vous demandons de ne pas jeter de matériaux ou d'objets en plastique dans votre conteneur à déchets verts.

Admis : le gazon, l'herbe, les feuilles mortes, les résidus de récolte, les mauvaises herbes, les branches (diamètre maximum 25 mm), les plantes en pot (avec la motte, mais sans le pot).

Interdits : les matières plastiques ou métalliques, les bouteilles, les sachets pour déjections canines, les sacs verts non biodégradables, les pots en terre, les pierres, les déchets de cuisine.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Photographie : @Aleksey Boyoko, Shutterstock



RAPPEL DES OBLIGATIONS : DÉTENTEURS DE CHIENS

Détenir un chien implique le respect de dispositions légales spécifiques. Ne pas les respecter expose à être verbalisé pour infraction.

Acquisition de la médaille de chien 2024 obligatoire

Jusqu'au 31 mars dernier délai, les détenteurs de chiens ont l'obligation d'acquiescer la médaille 2024 auprès du guichet de la Mairie, durant les heures d'ouverture.

Documents à produire:

- confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS ;
- attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » ;
- certificat de vaccination, avec vaccin contre la rage obligatoire, avec une protection vaccinale valide.

Le prix de la marque de contrôle, incluant la vérification des documents, s'élève à fr. 10.-, à régler en espèces ou par carte bancaire auprès de la Mairie.

L'impôt est directement facturé via un bordereau envoyé par l'Administration fiscale cantonale (AFC), indépendamment du contrôle documentaire.

Le TMC (test de maîtrise et de comportement) pour chiens de plus de 25 kg et 56 cm au garrot reste obligatoire

Les détenteurs dont les canidés correspondent à ces caractéristiques morphologiques doivent prendre préalablement contact avec un éducateur canin agréé afin de passer et de réussir un TMC, dès que leur chien a atteint l'âge de 18 mois.

Pour les nouveaux propriétaires de chiens, à savoir toute personne qui a acquis un nouveau chien, le service recommande de suivre des cours d'éducation auprès d'un éducateur canin agréé.

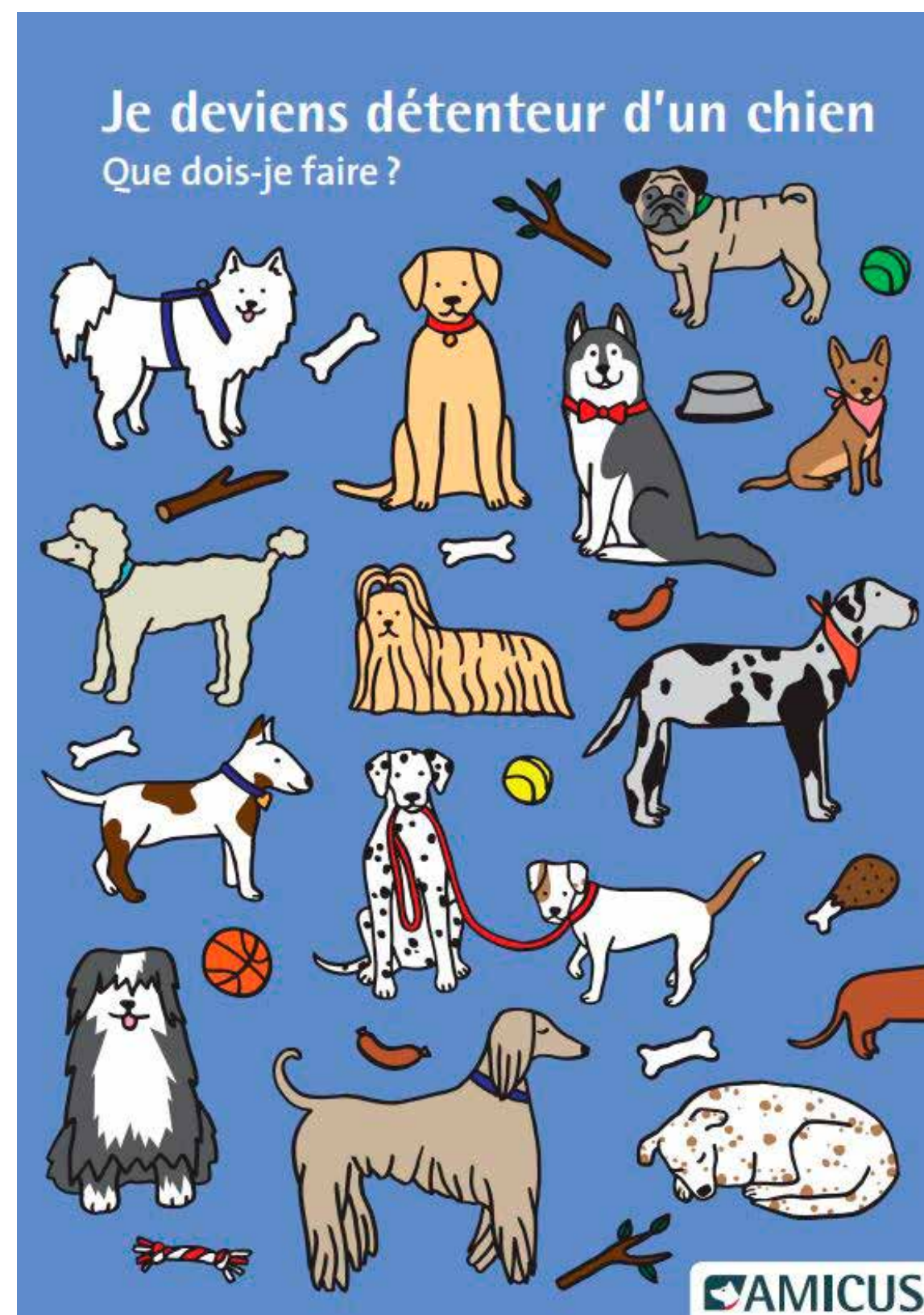
Respect des surfaces agricoles lors des promenades en campagne

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il est strictement interdit de pénétrer ou de laisser pénétrer un animal de compagnie sur tout terrain affecté à la production agricole ou à la promotion de la biodiversité, quelle que soit sa forme.

Ramassage des déjections canines, une obligation légale

Il est obligatoire de ramasser les déjections de son chien. Pour rappel, des poubelles avec distributeur de sacs pour les déjections canines (caninettes) sont réparties sur le territoire communal afin d'inciter l'utilisateur à jeter son sac dans le récipient.

www.ge.ch/detenir-chien
www.amicus.ch



FORMATION SAVE A LIFE OFFERTE : VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ SAUVER DES VIES

La Commune de Vandœuvres, en partenariat avec le réseau Save a Life, a le plaisir de vous proposer une formation premiers secours « massage cardiaque et initiation à l'utilisation d'un défibrillateur » BLS-AED gratuite.

Le cours de réanimation s'adresse à tous les résidents de Vandœuvres qui ne veulent pas, en cas d'arrêt cardio-respiratoire, rester là sans rien pouvoir faire.

Date : Vendredi 3 mai

Horaire : 13h00 à 17h00 (4 heures)

Lieu : Salle du Conseil municipal, Mairie de Vandœuvres, route de Vandœuvres 104

Critères : À partir de 18 ans

Nombre de participants : 8 maximum

Inscription :

Par courriel auprès de info@vandoeuvres.ch

Formateurs : Professionnels de la santé et de l'urgence Save a Life

Avec le certificat BLS-AED certifié par le SRC que vous aurez obtenu après cette formation, il vous sera possible de rejoindre ensuite le réseau de First Responders Save a Life.

En cas d'urgence cardiaque, trois défibrillateurs extérieurs, accessibles au public, sont installés sur le territoire communal, aux emplacements suivants :

- Groupe scolaire, route de Pressy 4 ;
- Centre communal et sportif, route de Meinier 24 ;
- Parc de la Mairie, route de Vandœuvres 104.

Disponibles 24 heures sur 24 et faciles d'utilisation, ces appareils guident l'utilisateur à chaque étape.

www.save-a-life.ch
www.vandoeuvres.ch

Les gestes qui sauvent en cas d'arrêt cardiaque

La personne est-elle consciente ?

- OUI** Rassurer la personne et appeler le 144.
NON Appeler le 144.



La respiration est-elle manquante ou anormale ?

- OUI**
1. Masser vite et fort au centre du thorax, 100-120 pressions par minute, à une profondeur de 5-6 cm.
 2. Utiliser le défibrillateur le plus proche, placer les électrodes sur le thorax, suivre les instructions de l'appareil.
 3. Continuer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours.



- NON** Mettre la personne en position latérale de sécurité jusqu'à l'arrivée des secours.



Pour sauver une vie, je m'engage !

Plus d'informations sur
save-a-life.ch



Vous souhaitez en apprendre plus sur la santé de vos enfants ou petits-enfants ?



Les doctoresses Camille Perler et Eva Aeschimann, en partenariat avec une infirmière de l'IMAD, vous accueillent une fois par mois pour aborder avec vous de nouvelles thématiques (fièvre, toux, vomissements...).

Chaque premier lundi du mois de 19h30 à 20h30 (hors vacances scolaires).

Ecole de Meinier – Salle des sociétés LSO

Route de La-Repentance 90, 1252 Meinier

Entrée libre, sans inscription.



Pour tout renseignement : www.maisonsantemeinier.ch
reception.msm@amge.ch | 022 752 65 45



Chers Lecteurs,

Cette page vous est spécialement dédiée.

Si vous souhaitez que vos opinions, coups de cœur, suggestions, anecdotes, photographies de Vandœuvres ou même vos recettes favorites soient publiés dans ce journal, sous la rubrique «courrier des lecteurs», alors contactez-nous !

Adresse postale
Mairie de Vandœuvres
Route de Vandœuvres 104
1253 Vandœuvres
Adresse courriel
l.waechter@vandoeuvres.ch

Vœux des Autorités du 11 janvier

À toute l'équipe de la Commune,

À mon tour de tous vous remercier pour la convivialité de cette soirée, pour ce moment de partage qui nous permet de revoir des connaissances de la commune, de rencontrer de nouvelles personnes et de passer un bon moment.

Article de ce jour dans la TG :

Tradition des remerciements

‘Si personne ne dit merci, la société s'autodétruit.’

Catherine Walder

Repas et loto des aînés du 24 janvier

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à vous et à votre équipe pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé lors du repas des aînés. Ce fut un moment agréable marqué par la convivialité et l'esprit de partage qui caractérisent si bien notre commune. L'organisation impeccable et l'atmosphère amicale ont grandement contribué à la réussite de cette rencontre.

Ursula et Kurt Jaisli

Avertissement photos

Les rédacteurs de la *Coquille* sillonnent les manifestations communales afin de rédiger des articles et de prendre des photographies pour enrichir ce numéro que vous tenez entre les mains.

Toute personne qui s'opposerait à une utilisation éventuelle de son image dans le journal communal ou, pour les mineurs, les personnes qui ont l'autorité parentale, est priée d'en informer la Mairie par écrit.

IMPRESSUM**Impression**

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex
Journal tiré à 1'180 exemplaires sur papier certifié FSC

Éditeur

Commune de Vandœuvres – 1253 Vandœuvres

Graphisme et mise en page

Jonathan Davet

Photographie page de garde

Melvin Provini

Rédacteur responsable

Véronique Lévêque – 1253 Vandœuvres

